

Année scolaire 2024 – 2025

Rentrée : Lundi 2 septembre

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous la structure pédagogique. La répartition s'est faite dans le souci de permettre à chaque enfant de réussir son année scolaire.

La répartition se fera comme suit :

Mme Karine Gaboreau	11 CM1+10 CM2 : 21
Mme Léa Davodeau	10 CM1 + 11 CM2 : 21
Mme Romane Perraud	24 CE2 + CE1 : 4 : 28
Mme Émilie Debost	16 CE1 + 10 CP : 26
Mme Christine Fourré et une nouvelle enseignante	6 CP + 18GS : 24
Mme Aurore Michaud	27 MS
Mme Ornella Chatevaire et Mme Nadine Frappier (le vendredi)	15 PS + 7 TPS (en cours d'année)

Madame, Monsieur,

**A la rentrée, votre enfant sera accueilli dans la classe de CP avec Mme Fourré
Christine et une autre enseignante**

**Vous trouverez dans cette circulaire les premières informations, nécessaires à la rentrée
de votre enfant.**

Pré-rentrée : Les enseignantes seront présentes dans leur classe le vendredi 30 août et vous
accueilleront de 16h00 à 17h00. **Il est recommandé pour le bon déroulement du jour de
la rentrée de venir déposer tout le matériel demandé lors de cette pré-rentrée.**

Préparation du cartable

Le matériel commun est fourni par l'école.

<u>Dans la première trousse</u> ↳ 1 gomme ↳ 1 stylo bic bleu ↳ 1 stylo bic vert ↳ 1 velleda medium <u>vert</u> ↳ 1 règle plate en plastique graduée de <u>20 cm</u> ↳ 1 taille crayon avec réservoir ↳ 1 paire de ciseaux <u>Dans la deuxième trousse</u> ↳ Une douzaine de crayons feutres pointe moyenne (sans paillettes et sans odeurs) ↳ Une douzaine de crayons de couleur	<u>Dans un sac de congélation zippé (réserve pour l'année)</u> ↳ 1 gomme ↳ 6 velleda medium verts ↳ si le stylo bic vert ou bleu casse ou est perdu au cours de l'année, un autre vous sera demandé pour le remplacer mais un seul est suffisant pour l'année de CP.
<u>Divers</u> ↳ 1 chemise plastique <u>rouge</u> avec rabats élastiques ↳ 1 chemise plastique <u>verte</u> avec rabats élastiques ↳ 1 chemise plastique <u>bleue</u> avec rabats élastiques ↳ 1 chemise plastique <u>jaune</u> avec rabats élastiques ↳ 1 ardoise blanche effaçable à sec 20 x 28 cm ↳ 1 gourde ↳ 1 rouleau d'essuie tout ↳ 1 boîte de mouchoirs en papier ↳ 2 boîtes en plastique rectangulaires qui ferment bien : environ 10cm (longueur) x 9cm (largeur) x 5 cm (hauteur) (<u>pas plus grandes</u> sinon difficulté pour ranger tout dans le bureau)	

- Merci de **marquer le prénom** de votre enfant sur chaque crayon et le matériel afin d'éviter les pertes.
- Merci de n'envoyer à votre enfant que le matériel demandé. Je me laisse le droit de renvoyer les objets et/ou gadgets qui ne me sembleraient pas adaptés ou utiles en classe.

CLASSE de GS-CP (24 élèves) . Madame FOURRE Christine

Compte-tenu de la réglementation RGPD, nous n'enversons pas les listes nominatives des classes mais seulement l'affectation de votre enfant.

Le nom des camarades de classe a été communiqué oralement à votre enfant le lundi 1 juillet, jour de la sortie.

QU'EST-CE QUE LE RGPD ?

Règlement Général sur la Protection des Données

Le sigle RGPD signifie « Règlement Général sur la Protection des Données » (en anglais « General Data Protection Regulation » ou GDPR). Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne.

Le contexte juridique s'adapte pour suivre les évolutions des technologies et de nos sociétés (usages accrus du numérique, développement du commerce en ligne...).

Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

Il harmonise les règles en Europe en offrant un cadre juridique unique aux professionnels. Il permet de développer leurs activités numériques au sein de l'UE en se fondant sur la confiance des utilisateurs.